

DOSSIER EX072380_ATELIER 11 CITE FALGUIERE, PARIS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Atelier 11 Cité Falguière

Commune : Paris

Département : 75

Datation : 1870

Description synthétique :

Identité du propriétaire : Liudmila Ovchinnikova



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le n°11 de la cité Falguière constitue, avec le n° 9 attenant, le dernier bâtiment d'origine de la cité construite dans les années 1860-1870 par Jules-Ernest Bouillot, praticien du sculpteur Falguière. Son projet était d'y édifier, en vue de leur location, des ateliers d'artistes. Falguière, Brancusi, Foujita y travaillèrent. Le n°11 accueille ensemble Chaïm Soutine et Amedeo Modigliani de 1916 à 1918. L'atelier fut occupé par le sculpteur hongrois Antoine Rohal jusqu'en 1978, puis jusqu'en 2021 par la peintre franco-serbe Mira Maodus, qui en était propriétaire. Ce lieu est demeuré depuis son origine un atelier d'artiste et sa structure et ses dispositions intérieures ont été conservées pour l'essentiel. Le n°11 est le dernier vestige de cette cité, avec la partie arrière, invisible depuis la rue, qui comprend trois logements en briques ayant conservé leurs façades d'origine. C'est dans l'un d'eux que vécut Foujita.

Le n°11 présente la même façade que celle que l'on peut voir, fait exceptionnel, sur un tableau que Soutine a peint de son atelier (1915-16, collection particulière). L'atelier se développe sur trois niveaux : la pièce principale en rez-de-chaussée, une mezzanine plus récente et un niveau de cave en sous-sol, entièrement rénové.

L'association s'emploie à maintenir ce lieu dans sa vocation première en y accueillant depuis deux ans des artistes en résidence. Si aujourd'hui cet atelier constitue un témoignage rare et précieux de l'Ecole de Paris, son état de conservation nécessite une rénovation complète.

DOSSIER EX075389_ BÂTIMENT AVIRON DE LA SOCIETE NAUTIQUE ET MAISON DU GARDIEN ATTENANTE, LAGNY-SUR-MARNE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Bâtiment aviron et maison du gardien attenante

Commune : Lagny-sur-Marne

Département : Seine-et-Marne

Datation : 1910

Description synthétique : Club nautique (aviron)

Identité du propriétaire : Commune de Lagny-sur-Marne



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Fondée en 1905 par Adrien Frilet, rameur de la Société Nautique de la Marne, la Société Nautique de Lagny anime les bords de Marne de l'est parisien par la pratique de l'aviron depuis 118 ans. Elle évolue aujourd'hui dans la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire rayonnant sur plus de 35 km dans une zone d'influence du secteur Val d'Europe Disney.

Ensemble patrimonial remarquable témoignant de l'essor des loisirs nautiques et de la villégiature de bord d'eau qui se développèrent au XIXème siècle, il abrite, dans son état actuel, plusieurs bâtiments construits entre 1910 et 1974 et entretenus par la municipalité de Lagny propriétaire :

- un garage à bateau d'environ 600 m² d'une contenance de 100 bateaux en rez-de-chaussée

- un atelier à bateau d'environ 40 m²

- une maison de gardien d'environ 70 m² construite en 1911 par l'architecte DPLG M. GILLON.

- un bâtiment provisoire situé à l'arrière du bâtiment principal comprenant une salle de préparation physique d'environ 65 m², une salle avec réserves à l'étage de 48 m², un vestiaire homme, un vestiaire femme de 35 m² chacun, un bureau administratif de 12 m².

Ces constructions ont conservé leur physionomie et éléments d'origine (ossature bois/ métal et bardage bois) y compris les ouvrants, les garde-corps et la toiture.

Aujourd'hui ce lieu est retenu comme base arrière des Jeux Olympiques et Para-Olympiques Paris 2024 ce qui a conduit la Ville de Lagny à entreprendre une rénovation des équipements et leurs mises en conformité (vestiaires, accès PMR). La maison du gardien (1911) et la façade construite en 1910 en ont été exclues et doivent faire l'objet des restaurations ultérieures.

Exceptionnel témoin du nautisme de rivière en Ile-de-France, pratique sportive centenaire, toujours actuelle et vivante, le site présente un intérêt de premier ordre pour l'histoire contemporaine de la Région. Il appartient à un corpus de rares exemples de même nature encore préservés tels que l'atelier Sequana (hangar à yoles) de l'île des Impressionnistes à

Chatou ou encore le Rowing club de Saint-Ouen à Courbevoie, le club de l'aviron Marne et Joinville, et le cercle de la Voile de Paris aux Mureaux, labellisés patrimoine d'intérêt régional.

DOSSIER EX075281_ DOMAINE DE LA CHESNAIE COMPRENANT LE CHÂTEAU, L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE ET PARC, L'ESPACE PUBLIC PAYSAGER, SEINE-PORT

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Domaine de la Chesnaie

Commune : Seine-Port

Département : Seine-et-Marne

Datation : XVII-XVIIIe s.

Description synthétique : Maison de campagne

Identité du propriétaire : Commune de Seine-Port



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La première mention du château de la Chesnaie remonte aux années 1660, avec le nom de son constructeur, Gueslin de la Salle. Le bâtiment rectangulaire figure sur le plan d'intendance des années 1780, avec ses communs et un vaste jardin composé de parterres et de grandes allées. En 1797, Jean-Benoît-Vincent Barré (1735-1824), architecte à qui l'on doit le château du Marais (Le Val-St-Germain, 91) se retire dans sa propriété de la Chesnaie. C'est à lui qu'on attribue le sobre néo-classicisme du bâtiment. Son ornementation est réduite au minimum avec des chaînages d'angle, des encadrements de baies en plates-bandes et un bandeau courant sous la corniche sur les quatre façades enduites. Seule la porte d'entrée est encadrée de pilastres et entablement. Cette élégante simplicité correspond à l'esprit d'une maison de campagne, affranchie du formalisme de la ville. Quelques éléments de décor subsistent au rez-de-chaussée, transformé en école. Le vestibule traversant, d'où part l'escalier d'honneur en bois, est recouvert de boiseries du XIXe s. tout à fait originales et de grande qualité. D'inspiration néo-gothique, le panneautage est composé de végétaux grimpants, décor rare dans les maisons de campagne françaises.

Cette propriété demeura privée jusqu'à sa vente à la commune en 1954. Son dernier propriétaire, David Hahn, diamantaire, l'avait achetée aux Sigrand, fondateurs des grands magasins parisiens Sigrand. Hahn quitta la France en 1940 pour se réfugier aux Etats-Unis, où il obtint la nationalité américaine et demeura. Le contrat de vente à la commune prévoyait la création d'un parc et aire de jeux, le logement du personnel municipal et le lotissement d'une partie du parc à « des prix très bas » pour « permettre aux familles nombreuses de la commune qui sont logées dans des taudis de faire construire des habitations ». La création d'une école est postérieure. Aujourd'hui le parc de 40 hectares, avec son allée et son cèdre remarquable, est ouvert à la promenade.

DOSSIER EX075372_ ANCIENNE GARE DE MASSY-PALAISEAU, MASSY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ancienne gare de Massy-Palaiseau,
ligne de Sceaux puis RER B

Commune : Massy

Département : 91

Datation : 1934-1938

Description synthétique : Bâtiment-voyageur Art déco de
l'architecte Louis Brachet

Identité du propriétaire : RATP, Paris Sud Aménagement
étant titulaire d'une convention
d'occupation temporaire pour une
durée de 50 ans



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'ancienne gare de Massy-Palaiseau constitue l'une des réalisations marquantes du premier projet de « Métro express régional » (ancêtre du RER), confié en 1929 à Compagnie du Métropolitain de Paris : il s'agissait d'assurer la mobilité des banlieusards à l'heure de la forte croissance de l'agglomération durant l'Entre-deux-Guerres. La nouvelle gare remplace la gare initiale de la ligne de Sceaux.

Son architecte, Louis Brachet, auteur également des gares de Gentilly et de Cité Universitaire sur la même ligne, était membre de la Société des Architectes modernes fondée en 1922 par Frantz Jourdain, Hector Guimard et Henri Sauvage. La gare de Massy-Palaiseau, son œuvre la plus marquante, est élevée de 1934 à 1938 selon un style Art déco monumental qui emprunte également au régionalisme – afin d'annoncer l'arrivée du voyageur "à la campagne". Elle marie comme il se doit les matériaux les plus modernes (béton, brique industrielle, grès cérame) à des références traditionnelles. Elle a conservé ses nombreux calepinages de briques, ses amples volumes intérieurs, ses sols et ses escaliers monumentaux décorés de mosaïques de grès cérame.

Elevée au cœur d'un quartier en profonde mutation, elle constitue aujourd'hui l'un de ses rares repères historiques. Désaffectée en 2011, elle fait actuellement l'objet d'un projet de tiers-lieu.

DOSSIER EX075370_ CIMETIERE DES CHIENS, ASNIERES-SUR-SEINE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Cimetière des chiens

Commune : Asnières-sur-Seine

Département : Hauts-de-Seine

Datation : 1899

Description synthétique : Cimetière d'animaux : parc, clôture, tombes, monuments funéraires et commémoratifs

Identité du propriétaire : Commune d'Asnières-sur-Seine



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

En 1899 profitant d'une nouvelle loi autorisant l'enfouissement des animaux, l'écrivain Georges Harmois et la journaliste féministe Marguerite Durand créent la Société Française Anonyme du Cimetière pour Chiens et autres Animaux Domestiques. Pour mener à bien cette entreprise originale et inédite, ils achètent la moitié de l'île dite des « Ravageurs » située en amont du pont de Clichy qui sera rattachée à la berge en 1979 par le comblement d'un bras de la Seine. Le projet est confié à l'architecte parisien Eugène Petit, dont plusieurs immeubles du XIV^e arrondissement portent la signature. Ce dernier conçoit ainsi un majestueux portail de style Art nouveau, flanqué de deux portes pour le passage des piétons, ouvrant sur un cimetière-jardin organisé en quatre sections (chiens, chats, oiseaux et autres animaux). Parmi les plus de 800 tombes, qui jalonnent les allées, plusieurs se distinguent par leur qualité architecturales et artistiques. Elles abritent parfois des animaux illustres (Rintintin, Prince of Wales, ...) - dont certains se sont distingués pour leurs services rendus (chiens policiers) - ou appartenant à des célébrités (Saint-Saëns, Courteline, Sacha Guitry, Houellebecq).

Ce cimetière, premier du genre en son temps, connaît un vif succès dès son ouverture en 1899. Pendant près d'un siècle cet engouement ne faiblit pas et dépasse les frontières régionales et nationales jusqu'en 1987 où le conseil d'administration décide sa fermeture. Une mobilisation s'engage alors pour le sauver soutenue par la mairie d'Asnières qui demande son classement à la Commission départementale des Hauts-de-Seine. Le 29 juin 1987 le site est inscrit par arrêté ministériel pour son « intérêt à la fois pittoresque, artistique, historique et légendaire ». La mairie parvient deux ans plus tard à racheter le terrain et en confie la gestion à une société indépendante avant de reprendre la main en 1997.

En 2001, le site connaît sa première campagne de restauration importante rendue nécessaire par l'état de relatif délabrement des lieux. Le portail monumental et certains monuments sont restaurés. Aujourd'hui la mairie souhaite rénover le site dans son ensemble : reprise de l'aménagement paysager et des tombes dont certaines méritent l'intervention de marbriers

spécialisés.

Unique en Ile-de-France et plus largement sur le territoire national, le cimetière compte aujourd'hui 859 concessionnaires de toute origine sociale et géographique, tandis que depuis sa création plus de 90 000 animaux y ont été inhumés. Si son inscription en 1987 l'a distingué au titre de site naturel et paysager remarquable, il mérite clairement une reconnaissance plus large pour sa singularité, son histoire et ses qualités architecturales qui en font un lieu patrimonial unique et exceptionnel.

DOSSIER EX075357_ EGLISE SAINT-MEDARD, EPINAY-SUR-SEINE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Saint-Médard

Commune : Epinay-sur-Seine

Département : Seine-Saint-Denis

Datation : 1728-1736

Description synthétique : église

Identité du propriétaire : Commune d'Epinay-sur-Seine



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Elevée de 1728 à 1736 en remplacement d'une église médiévale, l'église Saint-Médard d'Epinay demeure le plus ancien monument de la commune après le pavillon de musique du parc de la Maison de santé des Béatus. Elle se distingue par sa façade de style jésuite et par son espace intérieur néo-classique : malgré plusieurs dommages importants (destruction du clocher durant le bombardement de 1870, destruction des vitraux du bas-côté sud en 1942, incendie du chœur en 1984) suivis de modifications, elle a conservé son unité stylistique.

Menacée par les opérations d'urbanisme des années 1970, elle doit son maintien à la protection (pour l'occasion) d'un ensemble important d'objets mobiliers datant des XVIIIe et XIXe siècles. Marqueur essentiel d'un tissu urbain en constante mutation, elle est par ailleurs fréquentée par une importante population cosmopolite. Son état de conservation demeurant préoccupant, elle fait aujourd'hui l'objet d'un important programme de restauration.

DOSSIER EX075388_ FORT DE SUCY, SUCY-EN-BRIE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Fort de Sucy
Commune : Sucy-en-Brie
Département : Val-de-Marne
Datation : 1879-1881
Description synthétique : Fort de la seconde ceinture de Paris
Identité du propriétaire : Commune de Sucy-en-Brie



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le fort de Sucy appartient à la seconde ligne des "Fortifications de Paris", ceinture de forts défensifs érigés autour de Paris entre 1874 et 1882 à l'initiative du général Séré de Rivières, après la défaite de 1870. Il était chargé, avec les forts de Champigny et de Noisy-le-Grand, d'assurer la protection de la vallée de la Marne.

Construit de 1878 à 1881 sur les plans du capitaine du génie F. Azibert et de son équipe, le fort de Sucy, qui n'a pas bénéficié d'améliorations défensives durant la Première Guerre mondiale, se distingue par la conservation exceptionnelle de sa configuration d'origine : châtelet d'entrée avec pont-levis Pilter, caponnières, poudrière, traverses-abris ayant conservé leurs murs extérieurs, galerie de feu de revers aménagée dans le mur de contre-escarpe. La boulangerie a été installée en 1918. On déplore simplement la destruction de sa caserne par explosion, lors de l'évacuation de l'armée allemande dans la nuit du 24 au 25 août 1944. Propriété de la commune depuis 1970, le site bénéficie d'une importante valorisation conduite par l'association "A la Découverte du Fort de Sucy". Il est ouvert toute l'année à la visite.

Le fort de Sucy, qui constitue l'un des mieux conservés, étudiés et valorisés de la seconde ceinture de forts de la capitale, mérite le label du patrimoine d'intérêt régional. Il rejoint ainsi les trois autres unités déjà labellisés : Noisy-le-Grand (label du 07 juillet 2018), Cormeilles (label du 21 novembre 2018) et Domont (label du 20 mai 2022).

DOSSIER EX075125_ MOULIN DE SAINT-WITZ, SAINT-WITZ

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Moulin de Saint-Witz

Commune : Saint-Witz

Département : Val d'Oise

Datation : Entre 1820 et 1823

Description synthétique : Moulin à vent

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Witz



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le moulin de Saint-Witz s'impose comme le dernier exemplaire d'un ensemble de cinq moulins à vent attesté aux XVIIIe et XIXe siècles au sommet de la butte-témoin de Montmélian. Construit entre 1820 et 1823 par les époux Choquet, il aurait cessé de fonctionner en 1838 quelques années après le décès de M. Choquet, pour être transformé en habitation.

La robuste tourelle de 7,20 m de diamètre, bien conservée, est en maçonnerie mixte de calcaire et de meulière recouverte d'un enduit à la chaux (datant probablement du début du XXe siècle) aujourd'hui lacunaire. L'édifice est surmonté d'un toit conique culminant à 13,50 m. Ses ailes ont été déposées dès 1838 : le moulin ne possède plus aucun vestige, authentique ou restitué, de patrimoine technique. Associé, au sein du "Parc du moulin", au phare aéronautique de Saint-Witz (labellisé patrimoine d'intérêt régional le 25 janvier 2023), il constitue aujourd'hui l'emblème de la commune, dessiné sur son logo.

Offrant l'une des tourelles de moulin à vent les mieux conservées d'Île-de-France – sur un corpus aujourd'hui limité à 38 dont 8 en ruine – le moulin de Saint-Witz mérite le label du patrimoine d'intérêt régional.

DOSSIER EX075354_ SALLE DES FÊTES (ANCIEN FOYER MUNICIPAL), DEUIL-LA-BARRE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Salle des fêtes

Commune : Deuil-la-Barre

Département : Val d'Oise

Datation : 1936

Description synthétique : Salle des fêtes communale

Identité du propriétaire : Commune de Deuil-la-Barre



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

En 1936, dans la foulée des travaux de réfection de la mairie, l'édile Paul Fleury planifie une nouvelle salle des fêtes. Le projet confié à l'architecte Louis Ponsin et construit dans un esprit d'économie^[1] » exploite le potentiel du béton armé dans un style Art déco antiquisant dont il reprend le vocabulaire architectural : colonnes, cannelures, attique, ...). En façade, la rotonde annonce un hall de réception qui débouche sur une salle spacieuse de 1000 places comprenant un balcon-promenoir filant. L'édifice comportait à l'origine des décors de qualité dont certains subsistent (sols en mosaïque de céramique, modénature, cadre de scène). Si on peut déplorer la disparition des appliques, la création d'un faux plafond, ainsi que les remaniements du bar, il n'en reste pas moins que cette salle des fêtes, typique de la période de l'entre-deux-guerres, conserve de belles qualités architecturales ainsi que des éléments décoratifs dignes d'intérêt (bas-relief coiffant ornant le cadre de scène représentant les allégories de la tragédie et de la comédie, les remarquables ferronneries des portes d'accès).

L'édifice constitue ainsi un rare exemple de salles des fêtes Art déco de grande couronne bien conservée et ayant perduré dans sa destination première jusqu'à nos jours. La mairie souhaite une réhabilitation plus globale de ce bâtiment emblématique de la commune à la fois lieu de sociabilité (accueil des activités associatives), de culture (programmation de spectacle) et de loisirs (organisation de manifestations, accueil des scolaires, etc.).

^[1] « Foyer municipal de Deuil-la-Barre », *Le bâtiment illustré*, mars 1936, p.25

DOSSIER EX075279_ VILLA MAURESQUE, HERBLAY-SUR-SEINE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Villa Mauresque

Commune : Herblay-sur-Seine

Département : Val d'Oise

Datation : Fin 19^e début 20^e

Description synthétique : villégiature

Identité du propriétaire : Commune d'Herblay-sur-Seine



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La Villa mauresque située sur les quais de Seine à Herblay se distingue par son caractère exotique inspiré du style arabo-andalou. Elle est l'œuvre de Victor Madeleine un dessinateur industriel, également photographe et peintre, dont la biographie est relativement méconnue. Né en 1854, l'artiste acquiert plusieurs parcelles en bord de Seine de 1891 à 1914. Il s'attelle à la construction de sa villa dès l'achat des terrains soit peu après l'exposition universelle de 1889 qui a peut-être suscité son imaginaire et orienté son choix vers un orientalisme fantasmé alors en vogue à l'époque. Bien qu'édifié en deux temps (premier corps de bâtiment construit entre 1891 et 1894, puis réunification avec une maison attenante par la suite), l'édifice présente néanmoins une homogénéité certaine et a conservé sa physionomie d'origine ainsi qu'en attestent les photographies du début du siècle. Sa façade au large balcon filant couvert, scandée par des piliers architecturés, emprunte les poncifs du style hispano-mauresque : baies en fer à cheval, décor à motifs géométriques, oriel fermé par des moucharabiehs. L'intérieur reprend le même vocabulaire décoratif et présente des éléments de belle qualité, notamment les vitraux et les boiseries du salon ainsi que le patio.

A la mort de Victor Madeleine, en 1931, la maison est achetée par Arsène Lucien Banville d'Hostel, peintre, homme de lettres, officier de l'instruction publique. Sa fille en hérite, à sa mort en 1957. Elle vend la maison bien plus tard en 1994, à un artiste plasticien, photographe. Le nouveau propriétaire engage alors de nombreux travaux de restauration sur les boiseries de la façade, qu'il restaure à l'identique, tout comme le patio. M. Philippe Druillet, artiste plasticien, dessinateur et auteur de bandes dessinées, l'acquiert ensuite en 2012. Il vend sa maison à la ville en 2022 souhaitant qu'elle intègre le patrimoine communal. La villa constitue en effet un édifice emblématique de la commune d'Herblay qui souhaite désormais la préserver.

La villa mauresque d'Herblay appartient à un corpus d'édifices franciliens singuliers qui reflètent, de la fin du 19^e siècle à la première moitié du 20^e siècle, cette fascination pour l'Ailleurs (Orient, Moyen-Orient notamment).

**DOSSIER EX072406_HÔTEL DE L'INDUSTRIE, SIEGE DE LA SOCIETE
D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE, PARIS**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Hôtel de l'Industrie, siège de la
Société d'Encouragement pour l'Industrie
Nationale

Commune : Paris

Département : 75

Datation : XIXe siècle/XXe siècle

Description synthétique : hôtel particulier

Identité du propriétaire :

Société d'Encouragement pour l'Industrie
nationale



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA
DELIBERATION**

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale est fondée en 1801 à l'initiative d'un groupe de savants, hauts fonctionnaires, experts techniques, banquiers, entrepreneurs et esprits « éclairés » au sens du XVIIIe siècle, réunis autour du chimiste et industriel Jean-Antoine Chaptal, alors ministre de l'Intérieur de Napoléon Bonaparte, afin de « seconder l'industrie dans son développement (...) par des encouragements sagement conçus et appliqués ». La Société a ainsi joué un rôle déterminant dans les progrès techniques appliqués à l'ensemble des champs de l'économie. On peut relever en particulier son soutien au développement d'inventions comme le métier à tisser (Jacquard), la photographie (Niépce et Daguerre), le moteur à explosion (Beau de Rochas), le cinématographe des Frères Lumière ou le néon (Georges Claude).

Aujourd'hui, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale maintient son rôle actif dans le partage des initiatives industrielles en faveur du développement économique, social et environnemental des territoires. Elle perpétue ses missions fondatrices : l'encouragement et le soutien de l'innovation et aux entreprises, la transmission des savoir-faire, les expositions de technologies et la mise en lumière des solutions au service d'une transition durable de l'industrie.

En juillet 1850, la Société acquiert un terrain dans l'enclos de l'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés, comprenant un bâtiment du XVIIIe siècle (détruit par la suite). L'Hôtel de l'industrie y est construit, en trois campagnes, de 1851 à 1885. Le premier Hôtel de l'Industrie, inauguré le 28 janvier 1852 est élevé sur les plans de l'architecte Edouard Moll (1797-1876), proche de la Société. De ce premier bâtiment, aujourd'hui dissimulé derrière la nouvelle façade construite sur la place Saint-Germain-des-Prés en 1874, subsiste notamment, la « grande salle », rebaptisée « salle Lumière ». La seconde phase de construction démarre en 1866 sous l'impulsion des grands travaux du préfet Haussmann, qui prévoient le prolongement de

la rue de Rennes vers le Nord et de la rue de l'Abbaye vers l'Ouest. La Société se plie donc à la contrainte et édifie sur la parcelle qu'elle acquiert à l'est de son premier bâtiment, des nouveaux bâtiments alignés sur ces futures voies. Les travaux sont confiés à l'architecte Jean-Edouard Ramousset (1820-1905), élève et successeur d'Edouard Moll. La façade sur la rue de Rennes (actuellement place Saint-Germain-des-Prés), d'inspiration néo-classique, se compose de larges corps latéraux coiffés de toits en pavillons et terrasses faîtières, encadrant un corps central (correspondant à l'escalier intérieur) surmonté d'un fronton triangulaire. Les éléments décoratifs proposent une allégorie de la Société et font écho à ses missions. Une statue d'Orphée charmant les bêtes féroces due au sculpteur Eugène Guillaume (1822-1905) – membre du conseil de la Société - célèbre notamment pour avoir réalisé la statue de la Force (v. 1860) pour la fontaine Saint-Michel - orne la travée centrale. En 1885-1886, le bâtiment est agrandi une dernière fois. Jean-Edouard Ramousset est chargé par Edmond Becquerel (président de 1885 à 1889) de construire une nouvelle aile sur la parcelle restante au nord-ouest, à l'angle de la rue Saint-Benoît et de la rue de l'Abbaye. L'étage supérieur est destiné à la nouvelle bibliothèque qui devient rapidement l'un des plus grands centres de documentation scientifique et technique parisiens. Depuis, l'architecture de l'Hôtel de l'Industrie n'a pas connu de profondes transformations.

Les espaces intérieurs témoignent de la qualité de la mise en œuvre et conservent certains décors. L'histoire et l'agencement de la grande salle, fermée par un grand hémicycle, retiennent l'attention. Dotée d'équipements techniques novateurs pour l'époque (dont subsistent les traces), bénéficiant notamment d'un système électrique puissant, elle accueille le 22 mars 1895, Auguste Lumière qui, pour la première fois, présente le « kinétoscope de projection » (le cinématographe).

La bibliothèque, construite en 1885 et ouverte en 1889, constituait l'une des plus grandes bibliothèques spécialisées de Paris dans le domaine des techniques et des sciences appliquées, et l'une des rares ouvertes au public. Elle se distingue par l'élégance de son volume et de sa galerie supérieure. L'inventaire récemment achevé recense 16296 ouvrages et 10263 périodiques.

L'Hôtel de l'Industrie a conservé son intégrité architecturale. Sa façade a bénéficié d'un ravalement soigné en 2017. À cette occasion, la statue d'Orphée par Eugène Guillaume a été restaurée. À l'intérieur, la partie du rez-de-chaussée adaptée pour accueillir le restaurant Coste n'est pas concernée par la demande de label. La Grande salle (ou salle « Lumière ») a été restaurée à plusieurs reprises sans dénaturation de ses décors. Toutefois, elle a perdu ses bibliothèques après la Seconde Guerre mondiale. Il est envisagé de restituer ces dernières dans le cadre d'une restauration de la salle, afin de préserver une partie des ouvrages de la collection historique.

L'Hôtel de l'industrie, lieu de réflexions, d'échanges et de manifestations culturelles est ouvert régulièrement, sur inscription, à l'occasion d'événements professionnels et grand public, selon une programmation annuelle. Les collections patrimoniales (archives, bibliothèques) sont accessibles sur rendez-vous.